



Numéro #27
décembre 2016

Les Nouvelles du CHSCT 44

BUDGET DU CHSCT : UN EXERCICE DELICAT

Lors du CHSCT qui s'est tenu le 8 décembre nous avons la possibilité de financer les ultimes actions de l'année. Toutes n'ont pas été retenues car depuis maintenant plusieurs mois, les organisations syndicales représentées au CHSCT 44 sont divisées sur le financement ou non des actions proposées.

Pour sa part, la CGT a adopté, au regard du contexte budgétaire actuel, un certain pragmatisme sur cette question. Quand le budget du CHSCT le permet, nous votons pour les dépenses susceptibles d'améliorer les conditions de vie et de santé au travail, y compris quand il s'agit d'actions débordant du strict champ de financement ou des axes prioritaires du CHSCT. Par exemple, les travaux de rénovation des toilettes et de confidentialité du cabinet médical de Saint-Nazaire ont été rejetés, seule la CGT ayant voté pour.

A noter tout de même parmi les bonnes nouvelles, le financement de l'installation d'une boucle magnétique dans la salle de formation Claude Millot à Graslin à destination des personnels malentendants équipés de prothèses auditives, demandée de longue date par la CGT.

AMIANTE : AMELIORER L'INFORMATION

Les différentes directions ont donné leur accord pour améliorer l'information sur le risque amiante dans les sites concernés, notamment en affichant les plans détaillés de la localisation de l'amiante à la suite de diagnostics avant travaux. La DRFIP s'est également engagée à accompagner plus étroitement les gestionnaires de site sur les questions liées à l'amiante.

La direction des Douanes, en retard sur le dossier amiante, s'est engagée à revenir devant le CHSCT dès qu'elle aura fait le point sur le sujet.

Le CHSCT 44 poursuivra en 2017, dans la mesure de ses possibilités, sa participation au financement de la mise à jour des dossiers techniques amiante.

FERMETURE DU BUREAU DE DOUANE DE LAVAL : LE DIRECTEUR REGIONAL S'ENGAGE !

Le Directeur régional a apporté un complément à la fiche d'impact présentée lors du CHSCT du 8 novembre dernier rebaptisée « Avis sur les conditions de reclassement des 4 agents des douanes de Laval suite à la fermeture prochaine de leur bureau ».

Ce document s'appuie sur les évolutions métiers et la délocalisation en cours de certaines missions sur Metz, Nantes, Angers, Le Mans pour justifier de la réalisation de ce projet et affirmer que les bureaux d'Angers, Le Mans et Rennes seraient en mesure d'absorber les effectifs supplémentaires suite au reclassement des agents de Laval.

Au delà des engagements écrits qui prévoient une priorité absolue de reclassement de 2 ans sur les bureaux d'Angers, Le Mans et Rennes, le Directeur Régional :

- annonce être sûr de la possibilité offerte aux agents volontaires de rejoindre la DDFIP du

53 et confirme qu'« assurance a été prise auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Mayenne de la possibilité de reclasser" au moins deux douaniers qui seraient volontaires actuellement au dispositif proposé;

- réaffirme la possibilité de rester en poste 2 ans à compter de l'annonce officielle de la fermeture en CT, et garantit qu' "on leur laissera une charge de travail" en fonction du nombre d'agents à maintenir, mais pondère d'un "ils n'auront peut-être pas intérêt à rester" ;
- affirme que les postes offerts en reclassement ne sont pas eux-même menacés à moyen terme, en s'appuyant sur les données démographiques locales.

La CGT veillera au respect de ces engagements et accompagnera les collègues concernés dans leur choix individuel.

BILAN DES EXERCICES INCENDIES : DES PROGRES MALGRE L'ETAT D'URGENCE

Malgré les restrictions imposées par l'état d'urgence, des progrès sont relevés dans la réalisation des exercices incendies pour les bâtiments de plus de 50 salariés. Même si les obligations réglementaires ne sont pas toujours respectées en totalité, notamment à la DRFIP 44, on observe malgré tout une lente progression de la culture de la sécurité incendie. La CGT a demandé à ce que le serre-file soit accompagné par une personne désignée lors de l'évacuation quand il vérifie que les locaux sont vides, comme cela se pratique déjà à la Tour Bretagne.

CALENDRIER, AXES DU CHSCT POUR 2017 ET ETAT D'URGENCE A LA DRFIP 44

Le calendrier 2017 des séances plénières du CHSCT a été planifié. La première réunion est fixée le 26 janvier. N'ayant pu trouver d'accord entre représentants des personnels, le programme des visites de site est reporté à la prochaine séance.

Au regard de la montée et la multiplication des tensions, la CGT a défendu la proposition d'une priorité absolue en 2017 sur la prévention des risques psychosociaux (RPS), notamment en réorientant l'offre de formation du CHSCT, proposition partagée par l'ensemble du CHSCT. Seule la DRFIP s'est distinguée en se bornant à présenter une liste de courses au CHSCT faisant l'impasse sur les RPS !

La question de l'implication réelle des directions dans les travaux du CHSCT sur les RPS a été posée. Toutes les directions présentes ont signifié leur engagement... il ne reste plus qu'à les tenir.

Les situations très critiques que traversent actuellement de nombreux services de la DRFIP 44 (Trésorerie de Derval, SIP Nantes Centre et Est, SIE Nantes Centre...) ont été évoquées en questions diverses. Très souvent, c'est le profond déséquilibre entre les charges et les emplois qui est en cause. La direction doit reconnaître ce déséquilibre pour agir sur les causes du mal et pas uniquement sur les conséquences. **Un rassemblement des personnels est prévu le 15 décembre, jour du CTL emplois, devant la direction.**

TOU-TE-S ENSEMBLE POUR SE FAIRE ENTENDRE !!!



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes - secrétaire du CHSCT) **Matthieu BLIN** (DRFIP Saint-Nazaire) **Yann DOUTEAU** (DRFIP Nantes) **Alain GAUDIN** (DOUANES Montoir) **Jean-Michel LE CARDINAL** (SI TOUR BRETAGNE) **Alexandre SAUSSEREAU** (DOUANES Angers)